

ADMINISTRATION

4, rue Paradis, 4

ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCIE FOURNIER

Rue Confort, 14

A PARIS : AGENCIE HAVAS

Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT

REDACTION

43, rue de la République, 43

LES MANUSCRITS NON INSERÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHONE

ET DEPARTEMENTS LIMITROPHES

3 mois, 5 fr.; 6 mois 10 fr.; 1 an, 18 fr.

AUTRES DEPARTEMENTS

3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; 1 an, 22 fr.

LA CATASTROPHE D'ALLEX

UN MORT — TRENTE BLESSÉS

AUJOURD'HUI :

Le Congrès national de Marseille.
A l'Asile de Bron. — Epilogue d'un
drame.

Accident à la gare Saint-Paul.

VALMY

L'armée va officiellement fêter — aujourd'hui — cette date du 20 septembre, anniversaire de la bataille de Valmy, à laquelle nous arrivons ; hommes politiques, journalistes vont exalter le glorieux souvenir de la victoire inaugurale de la première République.

D'anciens retraient, sans doute, la situation terrible et grandiose où se trouvait à ce moment la nation menacée brutalement par la coalition monarchique des puissances, qui sentaient bien qu'il n'était pas indifférent à leur destin que la France, cette France tant séduite, et dès cette époque la seconde patrie de tout le monde, s'orientât en sens contraire d'elles.

D'autres referont le tableau de l'enthousiasme guerrier qui régna alors sur toute la nation, de la folie héroïque qui s'empara en quelque sorte des caractères et dont les discours gonflés et panachés de l'époque, loin d'être une expression exagérée, comme il semble trop souvent à notre foi vieillotte et ratatinée d'aujourd'hui, ne sont que la traduction amodior.

A la frontière, Dijon a déjà trahi ; Longwy et Verdun, par le fait des royalistes, se sont rendus ; ce Brunswick, qui vient d'otrager la France en la sommant de rétablir Louis XVI sur son trône sous peine d'être tout entière passée par les armes, a, jusqu'ici, l'air d'être vainqueur.

La France révoltée, fière et résolue, va-t-elle trouver dans l'enthousiasme et l'unité de son peuple la force suffisante pour lutter contre les ennemis les plus redoutables ?

L'éloquence ne manquera pas aujourd'hui pour raconter la grandeur de ces péripéties.

Des commentateurs se trouveront aussi, sans doute, qui voudront trancher les questions discutées !

Les uns tiendront que le suspect et brillant Dumouriez est le vrai vainqueur de Valmy, les autres que c'est ce « brave » Kellermann que Napoléon fit maréchal de Valmy et en l'honneur de qui, demain, va être inaugurée sur le tertre fameux du moulin qui fut le centre de la bataille une colossale et glorifiante statue...

Ce qui nous frappe le plus, nous, dans ce commencement de l'épopée des armées révolutionnaires, ce ne sont pas tant les mérites particuliers des grands généraux de l'époque, ni même les supériorités imprévues de l'armée des « tailleurs et des savetiers ». Il est vrai que des armées de la Révolution sortirent les plus grands soldats, des plus humbles aux plus illustres, que la France ait jamais connus, ce qui donne un rude démenti aux théories prétoriennes des monarchistes de tous les temps.

Mais c'est une autre constatation qui nous arrête. Nous voyons mieux que la première défaite de l'armée ancienne par l'armée nouvelle — ce qui est un point de vue — mieux que le triomphe momentané d'une situation sur une autre : dans ce Valmy que nous allons fêter et qui fut glorieux sans hécatombe, nous apercevons l'éclosion, l'avènement de quelque chose de tout nouveau, d'inconnu jusqu'alors : de la communion populaire, ou, si vous voulez, tout simplement du patriotisme.

Eh ! oui, du patriotisme ! A l'école, sous prétexte que certains rois se sont montrés courageusement solidaires des désastres de la nation — comme si ce n'était point eux qui les avaient provoqués ! — on nous racontait (ne le fait-on point encore ?) — rétrécissant comme à plaisir cette notion du patriotisme qui devient si belle lorsqu'on l'élargit jusqu'à la communion d'une masse de citoyens pour des mœurs et des idées pareilles librement acceptées — que le patriotisme datait de Louis XIV, parce que ce monarque ayant follement mis la France à deux doigts de sa perte par les guerres insensées ou son caprice engagea le pays, avait voulu se mettre à la tête de la nation pour périr ou pour vaincre avec elle...

Au moment de Valmy, on venait de trancher le lien avec tout ce passé de caprices guerriers et d'intérêts dynastiques.

Les causes qui enflammèrent les courages des combattants improvisés étaient plus désintéressées que celles qui donnèrent à Louis XIV du patriotisme : elles consistaient dans le désir commun de triompher d'idées semblables. Et certes ce n'était pas un spectacle dépourvu de nouveauté que cette masse d'hommes qui la veille encore n'avaient point porté les armes, enthousiasmés jusqu'à l'héroïsme et se battant non plus pour conquérir des provinces ou asservir des peuples, ni même pour défendre des biens matériels menacés, mais simplement pour des idées, pour la liberté de leur esprit — et le sachant, se le disant ! Oui, c'était bien la première fois que pareil fait inaccoutumé, extraordinaire, se produisait en France. On allait en voir bien d'autres sans doute, mais celui-là est illustre entre tous parce qu'il commence glorieusement la série par une victoire. Voilà du moins ce qu'entre tant de motifs d'exalter cette date du 20 septembre, on peut trouver à crier bien haut en l'honneur de Valmy.

Cette canonnade, qui se termina à la courte honte des prussiens et de l'insolent Brunswick, c'était une ère nouvelle qui commençait, puisque maintenant un grand peuple, sans autre impulsion que celle qui lui venait de la noblesse et de la fierté de son esprit, s'armait pour des principes et triomphait.

J'ai compris, depuis, le sens de cette anecdote célèbre que nos maîtres nous annonçaient prématurément à l'école.

A Valmy, le grand poète de l'Allemagne, Goethe, se trouvait dans l'armée prussienne, non comme soldat, mais en curieux, car c'était moins une guerre que les coalisés croyaient faire qu'un voyage à Paris, une course rapide, et au bout

une entrée triomphale. Il partageait leur confiance présomptueuse. Le canon de Valmy emporta ces illusions. Le soir, au bivouac, on demandait au poète de chasser, avec sa verve ordinaire, les sinistres pressentiments qui déjà s'éveillaient. Mais ils l'avaient saisi lui-même ; il resta longtemps silencieux.

Lorsqu'il parla enfin, sa voix était grave et solennelle, et il ne dit que ces mots :

« En ce lieu et dans ce jour commence une nouvelle époque pour l'histoire du monde. »

LA POLITIQUE

Nous marchons de joie en étonnement. La République compte un partisan de plus, mais quel partisan ! Le prince Victor lui-même. M. le baron Legoux, président des comités impérialistes de la Seine, nous a transmis la bonne nouvelle. Le prince Victor — celui qu'irrévérencieusement les cocottes appellent Totot — veut bien accepter la forme du gouvernement que la France s'est donnée. La preuve, c'est qu'il accepterait, sans trop se faire prier, la présidence de la République. Dame, on ne peut aspirer à la présidence d'un régime qu'à la condition de se rallier à ce régime-là, c'est évident. Donc, voilà le fils du prince Napoléon revenu à de meilleurs sentiments politiques et domestiques. Car, enfin, il s'est, dans le temps brouillé, avec feu son père, sous prétexte que ce père pacifiste avec la guêpe. M. de Cassagnac, en ce temps-là, le complimentait même, très fort, de cette énergie et de cette piété filiale.

Il est vrai qu'en ce temps-là le pape n'avait pas intimé l'ordre à tous ses fidèles de devenir ric rac aussi républicains que le plus fougueux socialiste. Victor, bon chrétien sinon bon fils, suit le mot d'ordre du chef de la chrétienté, et il doit faire, en même temps, des excuses posthumes à son défunt père ; — seulement c'est M. de Cassagnac qui ne sera pas content. Lâché par son dernier prétendant, c'est presque aussi dur que d'avoir été lâché par son dernier département. N'est-ce pas le cas de répéter le mot immortel : « Quelle déche, mon empereur ! »

Une seule chose qui trouble tant soit peu notre joie patriotique, c'est que cet aimable prince ne semble pas tant rallié à la République qu'amatour de la présidence. Vous allez voir qu'il va nous dire : « La présidence ou la guerre ! » attendu qu'il est de la famille de ceux qui, traditionnellement, ont joué soit du consulat, soit de la présidence d'une façon dont cette infortunée République n'a pas eu précisément à se louer.

Aussi, à la façon du guillotiné par persuasion, avons-nous de la méfiance. A tel point, qu'il est douter, très douter que le parlement futur consente à nous mettre, pieds et poings liés, à la merci de l'escopette de ce républicain de grand chemin. A force d'être égaré, nous avons fini par comprendre qu'il y avait des bornes à la bêtise populaire, — et la présidence du prince Victor risque fort de n'avoir qu'un succès de fou rire.

Le jeune Victor peut se faire républicain si ça l'amuse. Ça aura exactement la même importance que si M. de Cassagnac criait à son tour : « Vive la République ! » Le pays a autre chose à faire qu'à s'arrêter aux pasquinades de ces bateleurs d'une troupe en déconfiture.

JEAN-CLAUDE.

DEPÊCHES

PAR SERVICE SPECIAL.

Informations Politiques

Paris, 19 septembre.

M. PEYTRAL

M. Peytral, député, est nommé membre du comité consultatif des chemins de fer, en remplacement de M. Burdeau.

LES PERMIS DE CHASSE

On annonce de divers côtés que M. Rouvier se proposerait de substituer au permis de chasse un impôt sur la poudre servant à la chasse. Il n'a pas été question d'un projet de cette sorte qui ne pourrait trouver place que dans le projet du budget de 1894, celui du prochain exercice étant déjà déposé.

LE DISCOURS DE M. CARNOT

Londres, 19 septembre.

Le Standard constate qu'il n'est pas une nation qui ne puisse envier la grandeur, la force, l'unité nationale et l'influence politique de la France, aujourd'hui.

« Ces résultats, dit-il, sont dus au patriotisme et à l'industrie des Français. « Ce qu'il faut aussi reconnaître, c'est la modestie des Français. Le langage de M. Carnot n'offre rien de blessant pour l'Allemagne, quoique les manœuvres aient été conduites avec une précision que l'organisation militaire allemande ne pourrait dépasser. »

LA PESTE NOIRE EN ASIE

On télégraphie d'Olessa au Daily News : « Le rapport du gouverneur général du Turkestan constate qu'il y a eu 1,300 décès dans ce district et celui d'Akabad, causés par la peste noire. La maladie a actuellement disparu. »

LA RUSSIE ET LA CHINE

Le correspondant du Daily News à Vienne, mande à ce journal que la convention russo-chinoise comporte la création d'un certain nombre de consulats russes dans la Chine centrale, la Mandchourie et la Mongolie, afin d'introduire des marchandises russes dans l'empire et d'en exclure le commerce anglais.

LES PARNELLISTES

Limerick, 19 septembre.

Dans un meeting parnelliste tenu hier à Limerick pour demander la libération des Irlandais emprisonnés pour crimes politiques, M. Redmond a déclaré que le parti parnelliste n'accepterait aucune mesure de home rule qui ne comprendrait pas la libération de ces prisonniers.

Nouvelles Militaires

Paris, 19 septembre.

Les promotions d'avancement seront signées mardi, au conseil des ministres. Elles sont préparées pour toutes les armes, corps ou services, et auront pour point de départ la nomination de deux généraux de division et de cinq, peut-être six généraux de brigade.

Le colonel Archinard s'est occupé, ces jours-ci, de compléter les cadres de la petite armée du Soudan français. Viennent d'être désignés pour servir à l'escadron de spahis soudanais ou être détachés à l'état-major du commandant supérieur, les officiers du département de la guerre dont les noms suivent :

Prost, capitaine au 9^e chasseurs ; Blachère, capitaine de cavalerie, hors cadre, chef de bureau arabes à Kinshasa ; Arago, lieutenant au 1^{er} spahis ; Etienne, lieutenant au 12^e chasseurs ; de Haeledeque, lieutenant au 12^e chasseurs.

En outre, une mission d'études des questions musulmanes est confiée à M. le commandant Deyrieux, de l'infanterie de ligne, qui compte vingt-cinq années de service dans les affaires indigènes (bureaux arabes) en Algérie et en Tunisie.

M. Deporter se propose de rechercher les affinités qui existent entre les congrégations religieuses de l'Algérie et celles du Soudan.

D'après les Tablettes des Deux-Charentes, on songerait à créer une nouvelle position pour les navires de la flotte : celle de disponibilité, avec effectif de 1^{re} catégorie de réserve. L'essai en sera fait cet hiver.

Ainsi, dans le Nord, l'escadre de l'amiral Leferre serait scindée : la 1^{re} division, avec le vice-amiral, serait placée dans la position de disponibilité avec effectif réduit, et irait stationner soit en rade, soit dans l'avant-port de Brest ; la 2^e division, celle du contre-amiral Barrère, conserverait ses équipages au complet et ferait la navette entre Cherbourg et Brest.

Dans la Méditerranée, l'escadre de réserve tout entière serait également mise en disponibilité durant la saison d'hiver, et stationnerait à Toulon, soit aux appointements, soit même dans le port : pendant toute cette période, ses effectifs seraient diminués le plus possible.

On croit même qu'une division de l'escadre active suivrait la même destinée ; les équipages de toute l'escadre pourraient bien subir du moins une réduction notable.

On compte réaliser ainsi une économie de plusieurs millions.

Bien entendu, au printemps, tout rentrerait dans l'ordre ancien.

La Guerre au Dahomey

Paris, 19 septembre.

D'après une dépêche du colonel Dods, reçue par le ministre de la marine, la colonne expéditionnaire est encore installée à Dogba, sur les bords de l'Ouémé, où la rejointe au moyen de radeaux construits ad hoc un escadron de spahis sénégalais.

Le gros des troupes d'hommes est toujours concentré à Allada et non à Abomey comme ne pouvaient le faire croire les derniers télégrammes d'après lesquels Behanzin avait regagné sa capitale afin de réprimer une révolution éclatée à la suite de la retraite des troupes royales au pays de Dékamé.

La position de Behanzin semble assez critique : ses sujets paraissent en effet assez disposés à lui faire défection. Il a suffi que le roi reculé devant la colonne du colonel Dods opérant dans le pays de Dékamé pour qu'une révolution éclatât dans la capitale et que le frère même du roi essayât de le détrôner.

Si maintenant, quand le colonel Dods, faisant sa conversion à gauche, marche soit sur Abomey, soit sur Allada, Behanzin refuse encore le combat et, abandonnant sa capitale, se retire dans l'intérieur, il est plus que probable que son autorité diminuée ne sera plus assez forte pour contenir ses sujets qui n'hésiteraient pas à venir faire leur soumission. Behanzin trouverait d'ailleurs difficilement à faire vivre son armée au delà d'Abomey, dans un pays désert et stérile. Allada n'a été en effet choisi pour la concentration de ses troupes qu'en raison des ressources que présentent, au point de vue des subsistances, les plaines qui s'étendent entre Allada et Whyah.

LES FÊTES DE GÈNES

Gènes, 19 septembre.

La presse italienne et la presse allemande. Le prince de Monaco est parti pour Turin.

La principauté continue ses visites dans les diverses sections de l'Exposition et dans les divers établissements de bienfaisance.

Les journaux génois protestent avec indignation contre un article de la Gazette de Cologne accusant la presse et la population de Gènes d'avoir été achetées avec l'or français pour faire des ovations à l'escadre française.

Le Citadino répond que si la Gazette de Cologne s'est payé le luxe d'un correspondant non imaginaire elle saurait qu'il n'y a

eu aucune exagération du prétendu franco-phisme dont elle prend ombrage.

Les Gênois, dit le Citadino, et les autres Italiens venus aux fêtes colombiennes ont été assez courtois pour montrer vis-à-vis les Français, dans la juste mesure, une amabilité inspirée par les circonstances. Ces circonstances étaient bien différentes de celles qui ont inspiré à une demi-douzaine de diplomates sans entrailles ni conscience des accords politiques plus ou moins basés sur la Triple Alliance.

L'occasion, dit en terminant le Citadino, était propice pour exprimer des sentiments et des souvenirs très chers, pour oublier les ressentiments et rappeler les anciennes affections. Bref, les trois nations latines se retrouvaient en famille.

LA CÉRÉMONIE DU PANTHÉON

Paris, 19 septembre.

Les ministres régleront définitivement demain, avec M. Carnot, les derniers détails de la cérémonie du 22 septembre au Panthéon.

Le président de la République, qui doit assister à cette cérémonie, viendra, selon toutes probabilités, à l'Élysée, où les ministres le rejoindront tous pour se rendre de là au Panthéon dans des voitures qui seront escortées par la cavalerie.

Les présidents des Chambres partiront de leurs hôtels respectifs pour se rendre directement au Panthéon avec les membres des bureaux de ces Assemblées. Leurs voitures seront également escortées par la cavalerie.

A MADAGASCAR

Marseille, 19 septembre.

Un passager du *Pei-Ho*, arrivé dans la matinée, provenant de Madagascar, raconte que la situation y est des plus tendues : il ne se passe pas de jour sans que les Français aient à subir des vexations de la part des Hovas. Trois Français ayant été assassinés le 8 août, notre représentant demanda justice, mais la reine Ranavaloa fit répondre qu'elle ne pouvait accorder satisfaction, les assassins étant sujets anglais.

Des missionnaires anglais viennent de fonder un journal où, paraît-il, ils mènent une campagne perfide contre l'influence française. Par suite de ces intrigues, les Hovas finissent par le prendre de haut avec les Français ; aussi les transactions commerciales sont-elles nulles.

ECHO DES MANŒUVRES

Paris, 19 septembre.

Le ministre de la guerre a adressé la lettre suivante au président du conseil d'administration de la compagnie du chemin de fer d'Orléans :

Monsieur le président, Le transport des troupes, au retour des manœuvres du centre, s'est effectué par les voies de votre compagnie avec un ordre, une célérité et une précision remarquables. L'ensemble des mesures prises témoigne à la fois de l'habileté de la direction et du dévouement du personnel d'exécution à tous les degrés.

Je vous adresse mes vifs remerciements et vous prie d'exprimer ma satisfaction à M. Heurteux, directeur de votre compagnie, ainsi qu'à tous les agents qui ont concouru à cette vaste opération.

Ordre du jour du général de Cools

Paris, 19 septembre.

Voici l'ordre du jour adressé par le général de Cools aux troupes des IX^e et XII^e corps et des divisions de réserve :

Officiers, sous-officiers et soldats, Votre discipline, votre instruction, votre énergie vous ont valu un témoignage de satisfaction du président de la République et

condamnée à toujours vivre à l'autre extrémité de la terre, dans mon cœur, nulle et dont vous resterez le maître, fermement n'entrera jamais.

Mais vous ne serez pas mienne, moi qui avais rêvé de partager mon foyer avec vous.

— Dieu ne le veut pas. Croyez-moi, ne nous dérobons ni l'un ni l'autre à ce rude devoir, quel que cruel qu'il soit, nos consciences trop délicates en souffriraient au point de tuer notre bonheur, peut-être notre amour ! Tandis que loin par le fait, mais si près par le cœur, ayant fait ce que nous devons faire, qu'est-ce qui pourra détruire en nous la pensée, le souvenir, l'éternelle tendresse ?

Ma sainte mère prétend qu'à l'encontre des autres coupes, celle du sacrifice à l'amertume au bord et le miel au fond.

Peut-être a-t-elle raison... — Oh ! moi, Madeleine, vivrais-je mille ans, je ne vous oublierai jamais, je vous regretterai toujours de même, je vous regretterai avec le même désespoir, mais vous, vous aurez une famille.

Elle l'interrompt avec une vivacité qui n'était pas en elle d'habitude. — Je ne me marierai jamais, dit-elle. Puis, étreinte sans doute de quelque mystérieux pressentiment, elle ajouta :

« A moins que quelque impérieux devoir ne me commande de le faire, ainsi qu'à vous, Richard, l'honneur nous, mon cœur n'aura jamais deux maîtres. Son courage était à bout, elle chancela. »

Maurice la regarda dans ses bras.

(A suivre.)

Feuilleton de l'ECHO DE LYON

20 Septembre

43

MÈRE ET MARTYRE

PAR

PAUL D'AIGREMONT

Quoique Richard eût fait appel à toute sa volonté pour dominer l'horrible émotion qui le poignait, son visage était tellement altéré que M. de Clavières effrayé suivit immédiatement son fils.

Celui-ci connaissait la maison. Au bout d'une immense terrasse magnifiquement décorée, plusieurs cabinets de verdure formés par des massifs d'arbustes géants, à peine éclairés par la lumière douce de lampes recouvertes d'abat-jour en dentelles, offraient, avec leurs larges divans, leurs punkas invisibles et leur solitude, des retraites charmantes et dans lesquelles, par ce commencement de fête, on était sûr de ne point être troublé.

— Qu'as-tu ? demanda M. de Clavières à son fils. Et que t'arrive-t-il ? Je ne t'ai jamais vu en proie à un pareil bouleversement... — Il m'arrive, en effet, un désespoir si profond et si violent que je voudrais être mort.

Simplement le pauvre père, étreint

à la gorge par cette douleur terrible, répondit :

— Et moi qui n'ai que toi au monde, je ne compte donc pour rien ?...

Le jeune homme éclata en sanglots :

— Pardon ! murmura-t-il éperdu ; pardon, père, je suis si malheureux !...

— Mais enfin, explique-toi, qu'est-ce que c'est ?...

— Vous avez entendu Parvati, tout à l'heure ?...

Un voile subitement se déchira devant M. de Clavières.

— Malheureux enfant, en effet, dit-il, tu ne l'aimes pas...

— Ne pas l'aimer !... Ce ne serait rien, mon père, lorsque le devoir parle. Mais j'en aime une autre... et cette autre, je vous le répète, je voudrais être mort plutôt que de la perdre.

— C'est Madeleine ?...

— Oui, Madeleine, les perfections morales et physiques faites femme ; plus belle, plus sainte et meilleure que les anges du paradis !...

— Le sait-elle que tu l'aimes ?...

— Je ne voulais pas le lui dire ; car dès le premier jour où je l'ai vue, mon cœur a été si plein d'elle que rien plus sur terre n'a existé pour moi. Mais l'autre soir, chez nous, je l'ai surprise qui pleurait. Ses larmes m'ont rendu fou et ont eu raison de mes meilleures résolutions.

Je lui ai avoué mon amour, je l'ai suppliée à genoux de m'aimer aussi...

— Que t'a-t-elle répondu ?...

— Avant que n'importe quel aveu soit tombé de ses lèvres, elle m'a demandé si j'étais libre...

— Fout que j'étais !... Je lui ai affirmé que je l'étais...

Alors, mon père, mon bonheur a été aussi grand que le mien, sa main est tombée dans la mienne... Je devais vous parler ici, au premier moment libre...

Vous eussiez demandé à M. de Bram de nous la donner, elle ne nous eût plus jamais quittés, éclairant notre foyer de ses vertus, de sa beauté, de sa sagesse...

Au lieu de cela, faut-il donc que je la perde sans espoir, sans retour ?

Les sanglots de Richard redoublèrent.

M. de Clavières, blanc comme un suaire, pressait la main de son fils et ne trouvait pas un mot à lui répondre.

Tout à coup le jeune homme parut se calmer.

— Et pour qui, pourquoi ce sacrifice et ce désespoir ? fit-il d'une voix rapide en regardant son père.

Pour une enfant légère, capricieuse et fantasque qui ne se doute pas de ce que c'est que l'amour, qui n'en éprouve nullement en elle, ni pour moi ni pour un autre...

Dans tous les cas, m'aimera-t-elle aujourd'hui, qu'elle ne m'aimera pas demain.

Elle cède certainement à quelque caprice passager, comme lorsqu'elle vous fait envoyer de tous les côtés pour lui procurer un oiseau ou un bijou...

Une femme cela, la mienne, la mère de mes enfants, l'amie sûre et dévouée de tous les jours ; la conseillère, la consolatrice, la force de notre maison heureuse ou éplorée ?

Vous que ce n'est pas possible...

M. de Clavières se décida enfin à répondre.

— Je voudrais dire comme toi, balbu-

tia-t-il très bas, la voix pleine de larmes, je ne le peux pas.

Ne protestes pas. Ton désespoir même me prouve qu'au fond ta conscience t'a déjà crié ce que je suis obligé de t'affirmer tout haut, mon pauvre cher petit !...

Eh oui, c'est douloureux, c'est cruel, c'est horrible, mais nous ne sommes pas libres. Lorsque Ambar-Saib, le père de Parvati, est mort pour moi, j'ai contracté une dette vis-à-vis de lui. Je m'adresse à ton honneur, cet honneur de tous les nôtres que j'ai essayé de mettre en toi, solide, profond et vrai, comme mon père me l'avait transmis.

L'échéance est arrivée, pouvons-nous renier notre signature ?... Et si Parvati nous demande ce paiement-là, à nous qui lui avons enlevé son foyer et son père, pouvons-nous le lui refuser ?

Ah ! mon fils, mon cœur saigne plus fort que

du ministre de la guerre. J'ai été heureux de vous les transmettre par la voie de l'ordre et je n'aurais rien à y ajouter si je ne tenais à vous adresser mes remerciements personnels.

Vous m'avez rendu facile la tâche qui m'était confiée. Au moment où la dislocation commence, je suis heureux de porter à la connaissance des troupes les résultats obtenus dans la nuit du 16 au 17 septembre par le service des chemins de fer; 1,400 officiers, 28,000 hommes et 3,000 chevaux ont été enlevés en neuf heures pendant la nuit. Le succès de cette opération est dû aux travaux exécutés à la gare de Sillards par la 3^e section des chemins de fer de campagne mobilisée pour la première fois, aux savantes dispositions adoptées par la commission des chemins de fer du réseau d'Orléans, et au dévouement patriotique que les fonctionnaires et employés de tous grades de la compagnie ont mis à accomplir la mission qui leur incombait.

Au quartier général de Montmorillon, le 17 septembre 1892.

Signé : de COULS.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Paris, 19 septembre.

Le Journal Officiel publiera demain le mouvement judiciaire suivant :

Sont nommés :
Présidents de tribunal : A. Troyes, M. Behenne, président à Sens; A. Sens, M. Monson, président à Bar-sur-Aube; A. Bar-sur-Aube, M. Malepeyre, juge d'instruction à Châlons-sur-Marne; A. Pontoise, M. More, président à Nogent-le-Rotrou; A. Nogent-le-Rotrou, M. Aubertin, vice-président à Pontoise.

Procureur de la République : A. Briançon, M. Page, substitut à Vienne.

Substituts : A. Vienne, M. Roche, substitut à Gap, M. Maret, juge-suppléant à Vienne.

Juges : A. Châlons-sur-Marne, M. Lambert, juge à Vitry-le-François; à Vitry-le-François, M. Lory, juge suppléant à Melun; à Saint-Brieuc, M. Leroy, juge à Loudéac; à Loudéac, M. Toussaint, juge suppléant à Morlaix.

Sont nommés suppléants du juge de paix : à Oyonnex (Ain), M. Piquet, adjoint au maire; à Mirebeau (Côte-d'Or), M. Champy, ancien maire; à Montmélian (Savoie), M. Poncet, adjoint au maire.

LE CHOLÉRA

Londres, 19 septembre.

Les autorités de Queenstown ont résolu de ne pas permettre le débarquement des passagers provenant de New-York s'il y a eu une maladie quelconque à bord pendant la traversée.

Le steamer *Eppelton*, provenant de Newcastle, est arrivé avec un cas de choléra à bord. Il a été mis en quarantaine.

New-York, 19 septembre.

Les passagers du *Wyoming* ont été débarqués hier à Fire-Island.

Gènes, 19 septembre.

L'armateur auquel appartient le steamer *America* n'a reçu aucune information au sujet de la prétendue épidémie de choléra qui aurait éclaté à bord de ce steamer.

Suivant le *New York Herald*, l'*America* arriva le 15 septembre à Buenos Ayres après avoir touché les ports brésiliens; le steamer a été soumis à la quarantaine ordinaire de douze jours imposée dans les ports argentins et dans toutes les possessions du Brésil.

Les décès sont dus surtout à la tougeole qui avait éclaté à bord au début du voyage.

Dépêches Diverses

Paris, 19 septembre.

UNE EXPLOSION

Ce matin, à 10 heures, le nommé Blanchard, demeurant cité Annibal, fabriquait clandestinement des bombes et des pétards pour la fête du 23, lorsque tout à coup la poudre s'enflamma et fit explosion. Blanchard fut grièvement blessé à la tête et à la main droite.

C'est la troisième explosion due à son imprudence.

UN ANARCHISTE ASSAILLI

Cette nuit, l'anarchiste Elouard Trochet a été trouvé, rue Ramponneau, gisant dans une mare de sang. Le blessé, dont la vie n'est cependant pas en danger, a été transporté à l'hôpital Tenon. Il a pu raconter que trois individus l'avaient assailli à l'endroit où on l'a relevé, mais il lui a été impossible de donner leur signalement.

UN ASSASSIN D'ONZE ANS

Calais, 19 septembre.

On a repêché, hier, le corps d'un enfant de cinq ans, René Ringot. Son camarade, Bernard, enfant assisté, âgé de onze ans, est venu raconter que, tandis qu'il jouait avec René, un homme était venu qui avait passé une corde au cou du petit Ringot et l'avait jeté à l'eau.

Cette histoire parut invraisemblable et Bernard, pressé de questions, finit par avouer qu'il avait lui-même noyé son camarade.

Ce précoce criminel a été provisoirement arrêté.

SUICIDE D'UN ENFANT

Douai, 19 septembre.

Un enfant de treize ans et demi, nommé Deog, de Fenain, ayant eu une discussion avec sa mère qui voulait l'envoyer dans une commune voisine et à qui il refusait d'obéir, la menaça, dans un moment de surexcitation, de se faire écraser par un train.

La mère, qui était loin de croire son fils capable de mettre cette menace à exécution, ne voulut point lui céder et insista pour qu'il exécutât ses ordres.

Le jeune Deog se dirigea alors sur la ligne du chemin de fer et se jeta sous le premier train qui vint à passer. Il fut complètement broyé.

COLLISION DE TRAINS

Lisbonne, 19 septembre.

Deux trains-postes de Lisbonne-Porto se sont rencontrés à la gare d'Albergaria. Il y a eu dix blessés, aucun mort.

INCENDIE AU THÉÂTRE DE LA MONNAIE

Bruxelles, 19 septembre.

Hier soir, après la représentation des *Huguenots*, un commencement d'incendie s'est déclaré au théâtre de la Monnaie.

Les passants, voyant de la fumée s'échapper des sous-sols, s'empressèrent de donner l'alarme.

Les pompiers du théâtre organisèrent aussitôt les secours.

Quelques instants après, des flots d'eau étaient lancés par le soufflet de la cave.

Le feu avait pris dans la chambre des machines. Les caisses d'étoffe servant au nettoyage des machines, s'étaient enflammées et on ne sait comment et avaient rempli instantanément les caves et les sous-sols d'une fumée suffocante.

Cet accident avait provoqué une forte émotion aux abords du théâtre, qui étaient encombrés par une foule compacte.

Au bout d'une demi-heure, tout danger avait disparu.

V^e CONGRÈS NATIONAL OUVRIER A MARSEILLE

Marseille, 19 septembre.

Le congrès qui ouvre aujourd'hui est le cinquième qu'ait organisé la Fédération nationale des syndicats, qui a tenu ses précédentes réunions à Lyon, Montluçon et Bordeaux.

En voici l'ordre du jour définitif :
1^{re} journée (19 septembre). — Validation des pouvoirs; des fédérations corporatives des deux sexes, nationales et internationales.

2^e journée (20 septembre). — La femme et les filles mineures dans l'industrie et le commerce;

3^e journée (21 septembre). — De la grève générale de tous les métiers; représentation directe du prolétariat aux corps élus.

4^e journée (22 septembre). — Le congrès international ouvrier de 1893; la manifestation du 1^{er} mai 1893 et ses corollaires; nomination du conseil national de la Fédération.

5^e journée. — Vœux et propositions diverses; vote des résolutions. Voici, par ordre alphabétique, les noms des villes et le nombre des syndicats qui seront représentés à ce congrès :

Alger, 2 syndicats; Amiens, 8; Bordeaux, 4; Boulogne-sur-Mer, 3; Castres, 2; Chambon-Fenguerolles, 4; Calais, 7; Cours, 4; Fourmies, 2; Grandir, 1; Goinçin, 4; Gentilly, 3; Lyon, 58; La Ricamarie, 1; Limoges, 2; Montpellier, 3; Nîmes, 3; Nouron, 1; Paris, 9; Rivesaltes, 1; Reims, 1; Roanne, 6; Romans, 3; Saint-Etienne, 36; Sevelinges, 1; Saint-Savournin, 1; Tarare, 1; Thizy, 1; Toulouse, 58; Le Vigan, 1; Vienne, 2; Les unions et fédérations des chambres syndicales de Paris, Amiens, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Saint-Etienne, Toulon, Tours, Aix, Annanay, Calais, Cours, Darneval, Vienne, etc., auront également des représentants.

Parmi les bourses du travail, on comptera celles de Montpellier, Nîmes, Roanne, Saint-Etienne, Béziers, Alger, Toulouse, Amiens.

Marseille, à son tour, compte environ une cinquantaine de syndicats qui assisteront audit congrès.

Parmi les organisations ouvrières les plus importantes et qui comptent le plus grand nombre d'adhérents, nous relevons celles de l'Union syndicale des ouvriers et employés de chemins de fer français (Gentilly), la Fédération des ouvriers et employés de chemins de fer (Paris), la Fédération française des travailleurs du livre, l'Union française des employés aux écritures, la Fédération nationale des ouvriers métallurgistes, la Fédération nationale des syndicats et groupes corporatifs de Paris, etc., etc.

En somme, on pense que 150 délégués seront présents, représentant ensemble cinq cents syndicats ouvriers.

La Première Séance

Marseille, 19 septembre.

Le congrès national des syndicats et des groupes corporatifs a tenu cette après-midi, à la Bourse du travail, une première séance privée, qui a été consacrée uniquement à la vérification des pouvoirs des délégués.

M. Carrette, maire de Roubaix, président. Une seule invalidation a été prononcée, c'est celle du délégué de l'Union des employés de chemins de fer français dont le siège est à Paris. Cette mesure a été précédée d'une discussion assez vive, à laquelle ont pris part plusieurs délégués.

M. Guérard, secrétaire général de la Fédération des ouvriers et employés de chemins de fer, a prononcé un véritable réquisitoire contre l'Union des employés de chemins de fer. Il a reproché à cette organisation d'avoir dans ses statuts un article excluant les employés révoqués pour faits de grève, et finalement il a accusé l'Union d'avoir des contacts avec les directions des compagnies.

M. Lenoir, délégué de l'Union des employés de chemins de fer, a combattu la théorie de M. Guérard et s'est efforcé de justifier son droit d'assister au congrès.

L'assemblée s'est prononcée pour l'invalidation.

Ce soir, à 9 heures, séance publique.

Départements

RHONE

Villefranche. — Incendie. — Un incendie s'est déclaré, hier matin, vers 9 heures du matin, dans les magasins de M. Sauvat, poëlier-fumiste, rue de la République, 9.

Les secours ont été rapidement organisés, et à onze heures tout danger avait disparu, grâce au dévouement des pompiers et des nombreuses personnes accourues au premier moment. Une certaine quantité d'essence, de pétrole, d'huile, en dépôt dans la cave, a pu être préservée.

Les causes du sinistre sont purement accidentelles, et toute idée de malveillance doit être écartée.

Les dégâts sont évalués à 7,000 fr., et sont couverts par une assurance.

M. Sauvat, le propriétaire de l'immeuble, a été assez grièvement brûlé aux mains et aux jambes, son état, quoique grave, n'inspire cependant aucune inquiétude.

Givors. — Arrestation mouvementée. — Le nommé Prudent qui se trouvait en état d'ivresse et insultait des voisins, a été appréhendé au collet par M. Rieux, commissaire de police et conduit au commissariat de police, d'où il s'est échappé en sautant par la fenêtre.

Repris de nouveau par M. Rieux, il frappa celui-ci au visage. Grâce au secours de deux dévoués citoyens, M. Rieux parvint à maîtriser ce forcené et à l'écrouler à la prison municipale.

Retenue des classes. — M. le maire informe les habitants de Givors que les écoles laïques municipales commenceront leurs cours lundi, 5 octobre, à 8 heures du matin. Les élèves seront fournis de tous les objets scolaires par les soins de la municipalité.

Thizy. — Réunion publique. — Le comité socialiste de Thizy a l'honneur d'informer les citoyennes et citoyens de la région de Thizy qu'une grande réunion publique et contradictoire aura lieu mardi 20 courant, à 8 heures du soir, salle des Halles, avec le concours du citoyen Jules Guesde et de plusieurs autres orateurs.

Ordre du jour : 1^o de la propagande socialiste; 2^o de l'organisation du parti ouvrier national; 3^o internationalisme; 4^o questions diverses.

Cours. — Incendie. — Samedi, vers sept heures et demie du soir, un incendie s'est déclaré dans la propriété de M. Duret et M^{lle} Chataigner, négociants à Cours. Cette propriété, située à deux kilomètres de la localité, était occupée par M. Giraud-Perroudon et Désigault, fermier.

Tous les secours n'ont abouti qu'à soustraire à l'incendie quelques meubles et le bétail.

Bâiments, bois, fourrages, etc. ont été la proie des flammes.

Les pompes, conduites sur le lieu du sinistre, n'ont pas eu à fonctionner, vu le manque d'eau occasionné par la sécheresse.

Les pertes, évaluées à 20,000 fr. pour le propriétaire et les locataires, sont couvertes par des assurances.

AIN

Tenay. — Au conseil. — Le conseil municipal a voté les fonds nécessaires pour fêter le Centenaire de la République de 1892 et a voté en même temps une certaine somme pour les pauvres de la ville.

Hauteville. — Accident. — Un grave accident est arrivé samedi, à Longecombe.

Un jeune homme âgé de 20 ans, nommé Lugant, qui était occupé à une machine à battre le blé, s'est cassé une jambe en plusieurs endroits.

Son état a nécessité son transfert à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

LOIRE

Roanne. — Vol. — Hier soir, vers 10 heures, le nommé Veray, âgé de 18 ans, tailleur de pierre, demeurant au Champ de foire, a été pris en flagrant délit de vol dans la chambre à coucher des époux Guyonnet, cafetiers au Champ de foire. C'est au moment où il fouillait l'armoire que M^{me} Guyonnet l'a surpris.

— Accident. — Hier soir, vers 3 heures, le fils Cors, âgé de 16 ans, demeurant rue de Paris, graissait les roues d'une voiture. Une d'elles ayant glissé sur l'essieu, le jeune homme n'eut pas le temps de retirer sa main droite qui fut fortement broyée.

Le blessé reçut des soins à la pharmacie Albertin, puis fut ramené ensuite à son domicile.

DROME

Valence. — Passage de troupes. — Le 30^e bataillon de chasseurs à pied est arrivé, aujourd'hui, dans notre ville, revenant de manœuvres. Il séjournera ici jusqu'à demain.

Caisse d'épargne. — Dans les séances de dimanche, lundi et jeudi derniers, la caisse d'épargne de Valence a reçu de 163 déposants la somme de 50,040 fr.

Elle a remboursé à 141 déposants la somme de 34,589 fr. 85.

Administrateur de service : M. B. Perret.

— Accident. — Un mécanicien du P.-L.-M., M. Brun, de Grenoble, s'est fait à la tête une blessure assez grave par suite d'un choc contre un robinet de sa machine. Arrivé à Valence, M. Brun a été conduit chez M. Terras, cafetier, rue de l'Ecole normale, où il a reçu les soins du docteur Ferlin.

Tentative de vol. — En rentrant chez lui, rue Saint-Félix, hier soir, vers minuit et demi, M. Freyrier fils a arrêté un jeune individu caché dans le couloir de la maison et qui avait tenté de s'enfuir.

Cet individu a déclaré se nommer Serre, être âgé de 16 ans, et doreur sur bois. Il était, il y a quelque temps, employé comme apprenti chez M. Cluchier, gendre de Mme veuve Freyrier.

Serre a été emmené au violon.

LA FÊTE DU 22 SEPTEMBRE

DANS LES DÉPARTEMENTS

Villiers-Morgon. — Mercredi, 21 septembre, salves d'artillerie et retraite aux flambeaux par la fanfare.

Jeudi, 22 septembre, à 3 heures du soir, banquet; à 5 heures et demie, réception d'une bûche de la République, pour les écoles communales, offert par souscription publique. A cette occasion la fanfare prêterait son gracieux concours.

A 7 heures, punch public, sous la présidence de M. Sorray, maire et conseiller général; à 8 heures, brillant feu d'artifice; à 8 heures et demi, grand bal.

Givors. — Voici le programme de cette fête, qui promet d'être splendide. Le conseil municipal a d'ailleurs accordé de forts crédits.

La fête sera annoncée par des salves d'artillerie qui seront également tirées durant toute la fête.

A 9 heures du matin, réunion à l'Hôtel de Ville des diverses sociétés. A 9 heures 1/2, défilé par les rues suivantes : Grande Rue, rue de Lyon, place Neuve, rue Victor-Hugo, rue des Plaines, route de Rive-de-Gier, rue de Montbrun, rue Roche-Marcave, place des Brotteaux, rue de la République, rue Belfort.

Au retour, sur la place du Marché, un vin d'honneur sera servi aux sociétés qui auront pris part au défilé.

De 2 heures à 5 heures du soir, sur la place du Marché, exercices de gymnastique par l'Inadépandante et concert par l'Union instrumentale.

A 8 heures du soir, grand bal. Les bâtiments communaux seront décorés, illuminations de l'Hôtel de Ville.

Le maire invite vivement les Givordins à pavoiser pour fêter ce centenaire si mémorable.

Un banquet démocratique sera organisé par des citoyens dévoués à la République.

A l'occasion de la célébration du Centenaire de la proclamation de la République, un banquet républicain aura lieu le jeudi, 22 septembre, à 4 heures, anniversaire de cette glorieuse date. Les citoyens désireux d'y prendre part peuvent se faire inscrire aux adresses suivantes :

Prudhomme, papetier, place Neuve; Rajon, hôtelier, même adresse; Charles Dantoine, rue Neuve, 24; Debloek, poëlier, rue Victor-Hugo; Tourtouron, tailleur, rue de Belfort; Peillon, rentier, place des Petits-Brotteaux; Poncelet, vannier, Grande-Rue; Pouzet, propriétaire à Bans.

Le prix du banquet est fixé à 2 fr. 50; il aura lieu hôtel Rajon, place Neuve, à midi précis.

Roanne, 21. — Distribution de secours en nature aux nécessiteux inscrits au bureau de bienfaisance.

A 8 heures 1/2 du soir, deux retraites aux flambeaux. L'une partira de la place des Carriers pour se rendre à la caserne, l'autre du pont de la Loire pour se rendre au faubourg Mulsant.

Jeudi 22 septembre, à 10 heures du matin, inauguration de la statue de la Paix, place de l'Hôtel-de-Ville. Défilé devant la statue par la compagnie des sapeurs-pompiers, les sociétés de secours mutuels, de natation et gymnastique.

A 2 heures du soir, défilé des sociétés musicales pour se rendre aux promenades Populaire.

A 3 heures, concerts par les sociétés musicales.

A 5 heures, courses de vélocipèdes réservées aux cyclistes roannais; réunion des cyclistes à 4 heures précises, place Dorian, défilé par la rue Nationale jusqu'aux Promenades, point de départ et d'arrivée des courses.

A 5 heures précises, 1^{re} course de vitesse, 3,000 mètres. — 1^{er} prix, 20 francs; 2^e, 10 francs; 3^e, 5 francs; 4^e, 5 francs.

2^e course de fond, 10 kilomètres. — 1^{er} prix, 30 francs; 2^e, 20 francs; 3^e, 15 francs; 4^e, 10 francs; 5^e, 5 francs.

A 6 heures, banquet au grand hôtel du commerce.

A 8 heures 1/2, concert aux Promenades par la Fanfare et la Chorale.

Illuminations à giorno de la statue de la Paix et des monuments publics.

Le maire invite les habitants à pavoiser et à illuminer.

Feurs. — Au lendemain des fêtes données à l'occasion des courses, l'on pensait que la fête du centenaire passerait inaperçue mais le conseil municipal, fidèle aux traditions républicaines a arrêté le programme suivant :

Mercredi 21 septembre, salves d'artillerie.

Jeudi 22 septembre, à 5 heures, concert par la fanfare; à 8 heures, retraite aux flambeaux et grand bal place de l'Hôtel-de-Ville.

Le Puy. — Le conseil municipal a organisé pour la fête du centenaire de la proclamation de la République, un grand banquet démocratique qui, à la fois, le temps le permet, aura lieu sous les frais et charmants ombrages du Fer-à-Cheval.

Les dames seront admises à ce banquet dont le prix est accessible à toutes les bourses, 2 francs 50.

A ce sujet, la commission chargée de l'organisation du banquet a l'honneur d'informer le public que des listes de souscriptions sont déposées aux bureaux de la Haute-Loire, au café de Paris, au café de l'Université, à la brasserie du Globe et chez M. Gimbert, rue Crozatier.

Le banquet sera présidé par M. Blanc-Marihuir, maire du Puy, M. Charles Dupuy, député, M. Vissaguet, sénateur, et M. le préfet de la Haute-Loire y assisteront.

Vienne. — Mercredi, à 8 heures du soir salves d'artillerie; à 8 heures 1/2, place de l'Hôtel-de-Ville, audition musicale par les sociétés instrumentales de la ville.

Jeudi, 22, à 8 heures du matin, il sera fait, par les soins de l'administration, une distribution de secours aux nécessiteux de la ville qui se seront fait inscrire à la mairie avant le mardi 20, à 10 heures 1/2, place de l'Hôtel-de-Ville, concert par la Lyre Viennoise et la Philharmonique; à 3 heures du soir, place Mirémont, concert par le Cercle choral, la fanfare Saint-Martin et la fanfare de la Porte de Lyon; à 7 heures 1/2, illumination de l'Hôtel de Ville; à 8 heures, bal public sous les allées du Champ-de-Mars.

Le soir, à huit heures, second sermon de M. Loyson. Cette fois l'église était comble. Beaucoup de pasteurs protestants.

— L'exécuteur des recettes de la compagnie du Gothard sur les dépenses est à ce jour pour 1892 de 4,569,482 fr.

Genève, 19 septembre. — On célébrait dimanche le Jéne fédéral dans toute la Suisse. Comme de coutume, bateaux, trains, voitures étaient bondés à tel point que le J.-S. avait organisé des trains supplémentaires annoncés toutes les dix minutes, mais partant toutes les heures. Pas d'accident grave à signaler. La dernière ascension du ballon *Urania* qui devait avoir lieu, n'a pu s'effectuer. M. le capitaine Spelterini n'ayant pas prévu les solennités du jour, ignorant que toute la population profite de cette fête (1) pour quitter au instant l'atmosphère empoisonnée des grandes villes.

Le soir, à huit heures, second sermon de M. Loyson. Cette fois l'église était comble. Beaucoup de pasteurs protestants.

— L'exécuteur des recettes de la compagnie du Gothard sur les dépenses est à ce jour pour 1892 de 4,569,482 fr.

Genève, 19 septembre. — On célébrait dimanche le Jéne fédéral dans toute la Suisse. Comme de coutume, bateaux, trains, voitures étaient bondés à tel point que le J.-S. avait organisé des trains supplémentaires annoncés toutes les dix minutes, mais partant toutes les heures. Pas d'accident grave à signaler. La dernière ascension du ballon *Urania* qui devait avoir lieu, n'a pu s'effectuer. M. le capitaine Spelterini n'ayant pas prévu les solennités du jour, ignorant que toute la population profite de cette fête (1) pour quitter au instant l'atmosphère empoisonnée des grandes villes.

Le soir, à huit heures, second sermon de M. Loyson. Cette fois l'église était comble. Beaucoup de pasteurs protestants.

— L'exécuteur des recettes de la compagnie du Gothard sur les dépenses est à ce jour pour 1892 de 4,569,482 fr.

Genève, 19 septembre. — On célébrait dimanche le Jéne fédéral dans toute la Suisse. Comme de coutume, bateaux, trains, voitures étaient bondés à tel point que le J.-S. avait organisé des trains supplémentaires annoncés toutes les dix minutes, mais partant toutes les heures. Pas d'accident grave à signaler. La dernière ascension du ballon *Urania* qui devait avoir lieu, n'a pu s'effectuer. M. le capitaine Spelterini n'ayant pas prévu les solennités du jour, ignorant que toute la population profite de cette fête (1) pour quitter au instant l'atmosphère empoisonnée des grandes villes.

Le soir, à huit heures, second sermon de M. Loyson. Cette fois l'église était comble. Beaucoup de pasteurs protestants.

— L'exécuteur des recettes de la compagnie du Gothard sur les dépenses est à ce jour pour 1892 de 4,569,482 fr.

Genève, 19 septembre. — On célébrait dimanche le Jéne fédéral dans toute la Suisse. Comme de coutume, bateaux, trains, voitures étaient bondés à tel point que le J.-S. avait organisé des trains supplémentaires annoncés toutes les dix minutes, mais partant toutes les heures. Pas d'accident grave à signaler. La dernière ascension du ballon *Urania* qui devait avoir lieu, n'a pu s'effectuer. M. le capitaine Spelterini n'ayant pas prévu les solennités du jour, ignorant que toute la population profite de cette fête (1) pour quitter au instant l'atmosphère empoisonnée des grandes villes.

Le soir, à huit heures, second sermon de M. Loyson. Cette fois l'église était comble. Beaucoup de pasteurs protestants.

— L'exécuteur des recettes de la compagnie du Gothard sur les dépenses est à ce jour pour 1892 de 4

Cantonniers. — 1^{er} prix, François Duplat, à Collonges (35 ans de service), méd. bronze et 10 fr. 2^e prix, Claude Lacharme, à Saint-Didier (15 ans de service, méd. bronze et 10 fr.).

Jeunes agriculteurs. — 1^{er} prix, Jean-Claude Gourd, des Chères, médaille de bronze, offerte par M. le ministre de l'Agriculture; 2^e Nicolas Magnin, des Chères, méd. argent; 3^e Claude Bergeron, de Limonest, méd. bronze; 4^e Jean-Pierre Schuchmacher, à Saint-Didier, méd. vermeil; 5^e Marius Ruet, aux Chères, méd. argent.

Jeunes élèves, instruction agricole. — 1^{er} prix, de Saint-Didier; 2^e André Gauthier, de Saint-Didier; 3^e Claudius Bonin, de Saint-Didier; 4^e Louis Imbert, de Saint-Didier; 5^e Jean-Baptiste Chaffange, aux Chères; 6^e Tony Renard, aux Chères; 7^e J.-B. Gourd, aux Chères; 8^e Nicolas Buisson, aux Chères.

Familles agricoles, les plus nombreuses et les plus laborieuses. — 1^{er} prix, Gabriel Bony, de Limonest, huit enfants; prime de 49 francs et médaille de vermeil, offerte par M. le ministre de l'Agriculture; Étienne Bony, de Limonest, méd. bronze; 2^e prix, Pierre Debonbourg, de Collonges, huit enfants, prime de 50 francs et méd. de bronze, offerte par M. Aynard, député; Jeanne Debonbourg, de Collonges, méd. de bronze.

LE BANQUET

Une fête ne serait pas complète si elle n'était pas terminée par une agape fraternelle, ou comme on dit dans les comices : « en un repas commun ».

Après la distribution des récompenses, les autorités, le bureau et les membres du comice, précédés de la fanfare de Limonest, se sont rendus, à six heures du soir, au local du banquet. Disons que le menu, bien varié, a été excellent.

Le banquet était présidé par M. Edouard Aynard, député et président d'honneur du comice, ayant à sa droite M. Gravier, secrétaire général pour l'administration, et à sa gauche, M. Chassaignon, président du comice.

À la table d'honneur, nous remarquons aussi MM. de Veysières et H. Lagrange, conseillers généraux; Jomard, conseiller d'arrondissement et vice-président du comice; Deville, professeur départemental d'agriculture; Irénée Roux, maire de Limonest; Baudry, inspecteur primaire; Jallard, président de la commission cantonale; Bourgeois et Baron, secrétaires du comice; les membres du bureau du comice; les représentants de la presse, etc.

Pendant tout le temps du dîner, la plus franche cordialité n'a cessé de régner. Arrivé le moment des toasts, M. Gravier, représentant M. le préfet se lève et, dans une improvisation chaleureuse et sentie, applaudit à un toast au chef de l'État :

Je dois à mes fonctions, dit M. Gravier et à l'apogée des pays libres de porter un toast au chef de l'État. En ce moment les sympathies les plus réconfortantes viennent de toutes parts saluer le drapeau national, je lève mon verre à la santé de l'illustre citoyen et de la patrie. (Applaudissements prolongés.)

Vos applaudissements, continue M. Gravier, prouvent avec certitude la pensée des membres du comice agricole de Lyon, si dévoués au gouvernement de la République. Je porterai au nom de M. le préfet, un toast au comice agricole de Lyon, dont tous les membres rivalisent de zèle et de dévouement pour aider à la prospérité de l'agriculture nationale.

M. Chassaignon, président du comice agricole, remercie M. Gravier du toast qu'il a porté au chef de l'État. « A mon tour, dit M. Chassaignon, je porterai un toast au premier magistrat du département. A M. le préfet Rivaud, représenté à notre fête par l'honorable M. le secrétaire général. Il porte ensuite des toasts à M. Ed. Aynard, député et président d'honneur du comice, à M. Jules Chabon, ancien préfet du Rhône, dont une lettre exprime si bien les regrets de ne pas être avec nous. »

« Et, messieurs, continue M. Chassaignon, en notre nom à tous, membre du comice agricole de Lyon et agriculteurs du Rhône, je remercie la première assemblée départementale du Rhône, qui nous donne ce dont nous avons besoin, pour encourager et aider les travailleurs du sol et organiser un concours à l'usage de celui que nous venons de faire. »

M. Chas agnau porte enfin un toast à la municipalité de Limonest, à ses collaborateurs du bureau et au Comice agricole de Lyon, qui prospère tous les jours.

M. Roux répond au nom de l'administration municipale de Limonest; il ne dit pas adieu au Comice agricole, mais au revoir en 1890.

M. Aynard prononce ensuite un long discours dont nous ne pouvons donner l'analyse. M. de Veysières termine la série des toasts en disant que, dans cette fête de la paix, on ne doit pas oublier la patrie; il lève son verre à la prospérité de la France d'abord et de la Russie ensuite. (Applaudissements.)

A 8 heures et demi le banquet était terminé, les membres du comice se rendaient sur la route nationale, pour assister à un brillant feu d'artifice de M. Arban, de Lyon. Le soir, la plus grande partie des maisons de Limonest étaient illuminées, et cette fois nous pouvions signaler la Mairie.

Pendant toute la soirée un bal des plus animés a eu lieu sur la place de la Mairie. En somme, belle et brillante fête agricole, qui fait honneur au comice agricole de Lyon.

Nous devons surtout remercier les membres du bureau de l'accueil sympathique qu'ils ont fait aux représentants de la presse lyonnaise et cela — sans distinction de parti et d'opinion politique. Comprenez ainsi que l'agriculture est un terrain neutre, sur lequel tous ceux qui ont souci des grands intérêts de la patrie devraient se réunir dans une même pensée.

Depuis plus de 25 ans que nous suivons avec attention tant en France qu'à l'étranger les concours de comices ou de sociétés agricoles, nous en avons peu rencontré qui aient été aussi bien réussis que celui de Limonest. En examinant le programme et les récompenses décernées, nous avons été frappés de l'alliance qui existe entre l'agriculture et l'horticulture; et le comice agricole de Lyon, en réunissant dans son exposition et dans les concours spéciaux les produits de l'horticulture, de la viticulture, de l'arboriculture, et de la viticulture, a fait une quadruple alliance contre laquelle aucune nation ne peut lutter.

Le Sport vélocipédique

MACHT FOURNIER-CASSIGNARD

Je le disais hier qu'il se pourrait bien que le vaincu du premier fut le vainqueur de l'autre; Fournier a gagné les deux manches du match que Cassignard avait relevé.

Voici le résultat de ces deux courses et la façon dont elles ont été menées :

Première manche, 1,000 mètres, trois tours de piste; le train a été mené par Cassignard pendant les deux premiers tours, au troisième tour, Fournier fait un emballage vigoureux au virage, coupe la corde et arrive premier d'une demi-longueur.

Deuxième manche, 10,000 mètres.

Comme on s'y attendait les vingt-six premiers tours ont été faits en balade; chacun des deux champions voulant ménager ses forces, pour un effort final. Le public s'est même un peu fâché, en quoi il a eu tort, car il se pourrait admettre dans tous les sports que le coureur doit user de tactique pour ne pas être surpris par son adversaire.

Fournier a laissé Cassignard en tête jusqu'à

deux tours avant la fin, puis s'est placé devant, dans la ligne opposée Cassignard fait un effort qui le place à la hauteur de Fournier; ce dernier, dans un vigoureux effort, fait le virage avec rapidité et arrive bon premier.

Le match Lambert a été relevé par Dumoulin de Saint-Etienne pour un parcours de 10 kilomètres à courir sur la piste (de l'Éclairière; Éparvier, de Lyon, le relève aussi pour un parcours de 100 kilomètres, à courir autour de la pelouse des Ébats, au parc.

Mignot le relève aussi pour une course de 3 kilomètres 400 (un tour de parc), la course se fera en tricycles le 10 octobre si Lambert accepte.

Observations du journal, 19 septembre, 4 heures soir.

Hauteur du baromètre : 764 — Température : 24°. — Direction du vent : Nord-Ouest. Maximum de température dans les 24 heures : 27°. — Minimum de température dans les 24 heures : 17°.

Situation générale. — Les pressions sont supérieures à 700 sur tout le continent, mais des bourrasques passent au large de l'Islande, et le baromètre a baissé sur les îles Britanniques. Le temps est beau et assez chaud en France.

Dernière heure. — Une baisse est signalée en France; 5 millim. à Boulogne et Brest, 2 à Biarritz, Nice et Gênes. Les hauteurs sont de 783, Dunkerque et Brest.

Le temps qu'il fera aujourd'hui. — Temps beau et chaud.

C'est aujourd'hui mercredi, à six heures du soir, que commencent les fêtes juives du Rosch-Hachanah, autrement dit le renouvellement de l'année. Les Israélites entreront dans la 5653^e année de leur ère, et l'an 5653 durera depuis le 22 septembre 1892 jusqu'au 10 septembre 1893, car les années juives sont des années lunaires.

Les billets d'aller et retour : Le ministre des travaux publics vient d'homologuer une proposition ayant pour but de modifier la durée de validité des billets d'aller et retour.

Aux termes de cette décision, qui va être immédiatement appliquée, les billets d'aller et retour ne seront valables dorénavant pour quatre jours que jusqu'à 400 kilomètres au lieu de 500; mais, par compensation, la validité sera de deux jours pour un parcours supérieur à 30 kilomètres. En outre, elle est portée à six et à sept jours jusqu'à 600 kilomètres et au dessus, sans comprendre les dimanches et fêtes.

On connaît le sonnet de Jean Sarrazin, intitulé « Les Houri à Mahomet », une des plus gracieuses inspirations de notre poète lyonnais, qui fut composée à l'occasion du bal des Étudiants de l'hiver dernier.

Les muses vont aux muses, et Euterpe est venue compléter l'œuvre de sa sœur Polymnie. Sur la poésie de Jean Sarrazin, en effet, M. A. Lussat a brodé une musique au rythme voluptueux et délicat où l'harmonie du vers ressort merveilleusement sous la phrase mélodique.

Le morceau, pour lequel M. Falk a dessiné un fort joli frontispice, est en vente chez les principaux marchands de musique de notre ville et obtiendra, nous en sommes sûrs, un gros succès auprès des dilettantes.

M. Jean Glénat, le peintre bien connu, est aussi modèleur et, ce qui est plus rare, ciseleur de talent. Il a eu l'originale et heureuse idée d'offrir, hier soir, à Monnet-Sully, un témoignage de son admiration, une garde d'épée qu'il a dessinée, modelée et ciselée — et qui sera certainement un des joyaux les plus chers au grand artiste.

Par une délicate attention, M. Glénat s'est inspiré des vers de *Ruy Blas*, et c'est en réalité l'épée décrite par don Salluste au premier acte, celle qui transforme le laquais en gentilhomme, que Monnet-Sully possédera véritablement. Glénat aura été l'artiste qui lui a le mieux ciselé.

... au gré des jeunes filles, Dans un pommeau d'épée, une boîte à pastilles.

Cette poignée, en effet, du plus beau style de la Renaissance, et dont la large garde arrondie se charge de rainures les plus délicates, se continue par un pommeau représentant Monnet-Sully en buste, et c'est ce buste qui, par un mouvement de bascule, se relève, quand on presse un ressort, laissant ouverte une petite boîte à mettre quelques bonbons.

Tout l'ouvrage, en cuivre argenté et doré à moitié de longs mois de travail à M. Glénat, — heureux d'employer son artistique loisir à cette œuvre de patience et de goût — et c'est le témoignage de sympathique admiration pour le plus illustre artiste de la Comédie-Française.

ACCIDENT A LA GARE SAINT-PAUL

Conducteur tombé sous le Tunnel

Un grave accident s'est produit hier matin entre les gares de Lyon-Saint-Paul et Gorge-de-Loup.

Le train 2507 qui part pour Montbrison à 11 h. 47, avait comme conducteur de queue le sieur Pierre Jallet, depuis vingt ans au service de la compagnie.

En arrivant en gare de Gorge-de-Loup, le chef de train fut fort étonné de ne point entendre annoncer le nom de la station par son conducteur qu'il avait cependant vu monter au départ.

Il ne fit qu'un bond pour se rendre au fourgon de « queue » et fut bien surpris de ne y trouver personne.

Le chef de train fit partir de sa remarque au chef de gare qui télégraphia à M. Serres, son collègue de Saint-Paul.

Aussitôt des équipes partirent simultanément des deux gares pour retrouver, sous le tunnel de Gorge-de-Loup, le malheureux Jallet, qui avait dû certainement être victime d'un accident.

À la lueur des lanternes on distingua bientôt, à cinq cents mètres dans le tunnel, du côté de Lyon, une ombre qui s'avancait péniblement.

C'était le conducteur qui était tombé de son fourgon sur la voie. Malgré une grave blessure qu'il portait au front, Jallet avait pu néanmoins se relever, cherchant à reprendre le chemin de Saint-Paul. Il n'aurait pu y arriver sans le secours des hommes d'équipe qui avaient été envoyés à sa recherche.

Jallet a été amené au bureau du chef de gare, où le médecin de la compagnie lui a donné les premiers soins. Il a été transporté ensuite à l'Hôtel-Dieu.

On ignore comment l'accident a pu se produire; la victime, sous le coup de la commotion reçue, ne se rappelle de rien.

M. le commissaire spécial des chemins de fer a ouvert une enquête.

A L'ASILE DE BRON

L'Épilogue d'un drame

La triste et malheureuse héroïne du drame de Bron, l'aliénée Mélanie Bonnet, qui, le 9 septembre courant, assassinait une de ses camarades de cellule, M^{lle} Fredin, est morte hier.

Cette femme, d'après le bulletin de décès, a succombé à une pneumonie. Néanmoins, aussitôt la nouvelle de sa mort connue, les bruits les plus divers ont couru sur ce subit décès.

Pour y mettre fin, la direction de l'hospice a voulu procéder à l'autopsie du corps, mais le mari de la défunte s'y est opposé.

M. le docteur Royer, suppléant de M. le docteur Pierret, malade en ce moment, a alors demandé au parquet d'autoriser l'autopsie.

M. Auzières, procureur de la République, lui fera connaître aujourd'hui s'il juge cette formalité nécessaire.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Mardi 20 septembre, 26^e jour de l'année. Nouv. lune le 21; Premier quartier le 29. Soleil : lever, 5 h. 45; coucher, 6 h. 08.

Le banquet du 22 septembre. — Pour permettre aux citoyens désireux d'assister au banquet de la Salle-Indienne de se procurer plus facilement des cartes, la commission d'organisation a décidé de ne relever ses divers dépôts qu'aujourd'hui mardi, à quatre heures de l'après-midi.

On pourra donc encore se procurer des cartes pendant toute la journée d'aujourd'hui.

La commission d'organisation croit de son devoir de remercier les élus du Rhône qui ont répondu à son appel; elle est heureuse de cet excellent exemple qu'ils donnent à la démocratie lyonnaise.

Les désespérés. — La nuit dernière, à quatre heures, M^{lle} Marie D., rue Sala, 33, s'est jetée de la fenêtre de son appartement, situé au troisième étage, dans la rue. La mort a été instantanée. Un médecin appelé aussitôt n'a pu que constater le décès.

C'est dans un accès de fièvre chaude que M^{lle} D. s'est suicidée.

À onze heures du matin, M. P., 76 ans, logeur, rue de Vendôme, s'est jeté dans le Rhône en face du quai de l'Hôpital.

Des marins se sont portés à son secours et ont été assez heureux de le retirer sain et sauf.

P. a déclaré qu'il avait voulu se suicider parce qu'il avait des raisons avec sa famille. Après s'être reposé au poste, il a été transporté en fiacre à son domicile.

Un faiseur d'anges. — Favrillon, sa femme et sa maîtresse, arrêtés, il y a trois jours, sous l'inculpation d'avortement et de complicité, ont été mis à la disposition de M. le juge d'instruction Benoit.

M. Benoit les a longuement interrogés hier. La femme Favrillon et la fille X. ont reconnu les faits; quant à Favrillon, il a énergiquement nié et s'est prétendu victime d'une vengeance.

Plusieurs témoins, qui, de témoins, pourraient bien devenir accusés, seront prochainement entendus par le juge d'instruction.

Scène de ménage. — Hier soir, une scène de ménage assez violente a eu lieu rue de la Poulaillerie. Une mère de famille, à la campagne depuis quelque temps, rentrait avant-hier, à Lyon; elle avait laissé la charge du ménage à sa fille, une jeune fille de dix-sept ans. Comme cette dernière ne mettait pas sa mère au courant de ce qui se passait en son absence, celle-ci l'accusa d'approuver les agissements de son père, peu fidèle au foyer conjugal, et en même temps elle la roula de coups. Cette mère désespérée essaya ensuite de se suicider en avalant de l'acide oxalique.

Accident de voiture. — Un ouvrier, âgé de 20 ans, traversait hier soir, le cours Charlemagne, lorsqu'il fut renversé par une voiture. Le malheureux roula sous les roues du véhicule qui lui fracturèrent le crâne.

Relevé par des passants, il fut transporté sans connaissance à la pharmacie Abram, où des soins pressés lui furent donnés. Il a été ensuite conduit à l'Hôtel-Dieu.

Son état est très grave.

Un homme égaré. — Un manouvrier employé aux ateliers du chemin de fer à la Mouche, a été victime d'un grave accident. Il poussait un wagon que l'on venait de réparer et ne vit pas arriver derrière lui une autre voiture. Il chercha à se retirer, mais il était trop tard, le malheureux eut la poitrine prise entre les tampons.

Le médecin appelé aussitôt n'a pas pu se prononcer sur la gravité des blessures.

Grave accident. — Le sieur G..., jardinier à Sainte-Foy-lès-Lyon, étant occupé pour quelques jours à Monplaisir, a été victime d'un grave accident.

Un moteur à gaz dont il se servait ayant fait explosion, il a eu une partie du pied gauche complètement enlevée.

Transporté immédiatement à l'Hôtel-Dieu, il y a subi un premier pansement et de là il a été conduit en voiture à son domicile, à Sainte-Foy-lès-Lyon.

Vol à la gare de Perrache. — M^{me} Savénier, bibliothécaire à la gare de Perrache, a été victime d'un vol de neuf volumes d'une valeur de 32 francs.

C'est hier, entre 7 et 8 heures du soir, que le vol a été commis. C'est la troisième fois depuis un an que l'on opère chez M^{me} Savénier.

Le même jour, M. Keller, inspecteur spécial, a arrêté le nommé Joseph Brun, 48 ans, cours Charlemagne, 4, qui a été surpris en flagrant délit de vol au bureau de tabac, dans la salle des pas-perdus.

Brun est un repris de justice; il se dit pisteur, mais, en réalité, ne vit que du produit de ses vols.

Quand on l'a arrêté il a frappé les agents qui ont dû employer la force pour le maintenir.

Brun a dit à l'inspecteur : — C'est la dernière fois que je travaille. Bientôt je ferai un coup qui me rendra célèbre !

En attendant, il a été écroué à Saint-Paul.

Enterrements civils. — Les familles civiles du citoyen Victor-Claude Roy, auront lieu mercredi, 40 courant, à 4 heures précises.

Le convoi partira du domicile de ses parents, rue du Doyenné, 12, pour se rendre directement au cimetière de la Guillotière.

Les obsèques civiles de M. Claude Boisson auront lieu aujourd'hui à 4 h. 34.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue de l'Arbaleste, 8, pour se rendre directement au cimetière de Loyasse.

Commission de permanence des sociétés de gymnastique de Lyon. — MM. les moniteurs généraux ou adjoints des Sociétés de gymnastique de Lyon, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu, ce soir, mardi, à huit heures, dans la salle de la Bibliothèque de la Ville. (Entrée par la place des Terreaux). Urgent.

Ordre du jour. — Dernières mesures à prendre pour la revue du 22 septembre.

A Charbonnières. — Le bal d'enfants donné jeudi au casino de Charbonnières a si bien réussi qu'à la demande générale un second bal travesti aura lieu le samedi 22 septembre, à 8 heures. Nous ne doutons pas du succès qui attend cette nouvelle et intéressante réunion. Le prix d'entrée est fixé à 1 fr. pour les grandes personnes au profit de la bibliothèque de la commune.

Vogue de Sainte-Foy. — Aujourd'hui mardi, à 8 heures du soir, au café Platier, avant-dernière réunion des jeunes gens pour l'organisation complète du programme de la vogue annuelle.

Les jeunes gens y sont conquis d'urgence.

Multatère. — L'Avant-Garde de la Multatère remercie tout spécialement M. Gros, baron de Sciala, qui a su non seulement surmonter les difficultés d'un concert en plein air, mais encore les exigences d'un public nombreux. L'Avant-Garde a décidé de lui offrir une palme en souvenir de cette fête.

Casino des Arts. — Que les spectateurs se hâtent, car Mévisto va bientôt nous quitter, et il nous faudra dire adieu à ces jolies choses qui ont tant fait plaisir à M. Mévisto, le Machabée. En même temps que Mévisto partent les trois héros des trois hercules modernes (à leurs dernières soirées). Avis aux amateurs de la force physique.

Samedi, les chaînes athlétiques par les Rasso.

À la Scala. — Ce soir, débuts du nègre de la Guadeloupe, Thomson. Reprise de la troupe de comédie dans *Edgard et sa bonne*, de Labiche.

L'éponge de Venise

Humble et timide au fond des eaux cachées, l'éponge qui se tient dans l'ombre et l'eau glacée. Sa destinée est triste, l'éponge, en son sommeil; Mais, après ton trépas, quel splendide réveil, Elue de Mahomet, en son ciel tu prends place, Les vierges, les houris te caressent et t'embrassent.

En vente à la Ville de Venise, 25, rue Centrale, Lyon.

Caves Isaac Casati, Lyon

Nous appelons toute l'attention du public sur le maître de la maison Isaac Casati.

Cet excellent vin de provenance garantie est mis en vente au prix de 5 francs la bouteille. Escompte 100/0 pour toute commande de 12 bouteilles; 150/0 à partir de 25 bouteilles. C'est là une véritable occasion dont plus d'un gourmet sera heureux de profiter.

Retenez bien ceci !

Callian (Var), le 2 octobre 1891. — Toutes les fois qu'il sera nécessaire d'évacuer les matières putrides accumulées dans l'intestin, on évitera, sans contestation aucune, le développement de ces foyers inflammatoires qui compromettent le plus souvent la vie du sujet, en faisant usage des Piliules Suisses prises au repas du soir. Il faut néanmoins en user en temps opportun et ne pas attendre que les phénomènes infectieux se soient développés.

Docteur ESPITALIER, méd.

A. M. Hertzog, pharm., 23, rue de Grammont, à Paris.

AVIS. — Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique merveilleux, pour plantes d'appartements, serres et jardins, vient d'obtenir une 2^e médaille de bronze à l'exposition horticole de Grenoble.

Le Quina Bruno a un succès certain

Dû à la qualité de son excellent vieux vin.

NOS THEATRES

GRAND-THÉÂTRE. — Monnet-Sully. — « *Édipe-Roi* ».

Ah ! comme il se retrouve vite, sans hésitation, sans abstentions, le public de nos théâtres quand il sait qu'on le convie à quelque manifestation du grand art !

Il était venu, hier, en masse, écouter à travers l'interprétation d'un admirable artiste, cette tragédie qui nous a été transmise à travers les siècles et où le poète grec a raconté d'une si terrifiante façon les malheurs de ce roi que la fatalité condamna à tous les crimes — et qui se condamna, lui, à la plus affreuse des expiations !

Nulle part, comme dans la tragédie de Sophocle, la terreur mêlée d'une poignante pitié n'est ainsi prodiguée — grandissant à chaque acte, jusqu'à cette explosion de sang et de douleur, jusqu'à ce tableau hideux et sublime, celui du malheureux roi paricide et incestueux qui s'est condamné lui-même à ne plus jamais voir la lumière du jour et dont les yeux crevés sont changés en fontaines sanglantes !

Avec Monnet-Sully, c'est là une effrayante et pitoyable évocation.

Ce tragédien à la voix profonde et au geste plus pathétique encore que la voix, ce voyant inspiré de ce qu'il sait qu'il ne peut que lui apprendre des façons étranges, — parfois folles — toujours poignantes de dire mieux et autrement que les autres, Monnet-Sully a tellement retrouvé ici son succès de la Comédie Française.

Il était malheureusement entouré d'une Jocrisse et d'un Tiresias qui avaient, eux, des façons étranges — mais non poignantes — de nous traduire Sophocle à travers Jules Lacroix.

Les autres comparses du drame, où le héros est à peu près le seul personnage du premier plan, Charpentier, Rhodé et M^{lle} Fleury et Guyon, ont été plus que convenables — parfois très bien.

Tout ce personnel sera assurément mieux dans *Ruy Blas*, dont l'envoie moins épique et la terreur moins divine, s'expriment plus facilement par des moyens humains.

Et puis, il y a moins de peine à dire bien les superbes vers de Victor Hugo, qu'à faire oublier dans la marche fatale de l'action implacable, la prose rimée — et pas toujours poétique — dont le traducteur de Sophocle a traduit — et trop souvent « trahi » — ce chef-d'œuvre immortel.

P. B.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Quartier Saint-Georges. — Malgré le refus de la municipalité lyonnaise de voter les 12,000 francs nécessaires aux six arrondissements pour l'embellissement des différents quartiers désertés, préférant garder toutes les ressources pour le quartier Saint-Georges, la commission du 14 juillet sera distribuée aux dix autres quartiers habitants à paroisser et à illuminer pour fêter dignement ce grand anniversaire du 22 septembre.

La commission porte à la connaissance des habitants que dix-neuf de lots restants du 14 juillet seront distribués aux dix autres quartiers, jeux qui auront lieu à partir de deux heures du

soir, tels que : jeux de la selle, pot cassé, seringue, de la poêle, courses à pied et en sac; les personnes qui auront des lots à nous remettre, sont priées de les faire parvenir soit au café du Jardin, soit chez le président, rue Saint-Georges, 114; six heures, tirage d'une tombola, au prix de 0 fr. 25 le billet, d'une superbe montre en argent pour dame avec remontoir; les gagnants de deux billets auront droit à un superbe portrait de M. Carnot, œuvre de M. Armbruster, le peintre bien connu.

À huit heures, feu d'artifice et illumination de la place.

Farandole et chants par les enfants du quartier.

Quartier des Sept-Chemins. — Extrait d'un procès-verbal d'une réunion des habitants des rues Chaponay, Créquy et Voltaire, à l'occasion de la fête du centenaire du 22 septembre 1892.

Programme de la fête : À 2 heures, lâcher de pigeons par la société l'Hirondelle. À 3 heures, grande tombola. À 4 heures, jeux divers. À 5 heures, quête en faveur des grévistes de ceux qui ont des jeunes filles au quartier. À 6 heures, grand bal public. Illuminations.

Le secrétaire, Le président, MAGNY, SEALON.

Fanfare des Amis réunis. — Ce soir et vendredi répétitions générales en vue d'un concert. Mardi, 27, assemblée

ROCAMBOLE

PAR

PONSON DU TERRAIL

Rocambol, avec ce cynisme sang-froid qui le caractérisait, commença d'abord la déposition de la veuve, puis il entra dans de minutieux détails, parla de la terreur que Nicolet inspirait, des menaces de mort à l'aidé desquelles il avait obtenu son silence et l'avait contraint à l'aider pour faire disparaître le cadavre et les traces du crime.

Alors Nicolet, indigné, furieux hors de lui, voulut dire la vérité, accuser Armand qu'il ne connaissait que sous le nom du comte, désignation souvent échappée à Colar; il voulut parler du capitaine, de Léon Rolland, et essayer de jeter un jour quelconque, dont il put profiter, dans cette ténébreuse affaire; mais il avait compté sans son tempérament sanguin et son caractère emporté. Il entra en fureur, ne put prononcer un mot. Son visage enflammé devint livide et violacé, et il faillit avoir un coup de sang.

Il fut placé à demi-mort dans une voiture et conduit à Bougival, où, en présence d'un commissaire de police, le cadavre fut retiré de la futaie et reconnu pour celui de Colar, forcé évadé.

— Canaille! lui dit alors Rocambol en menaçant Nicolet du poing, n'as-tu que tu lui as volé sa montre et sa bourse? tu les as cachées dans ta pailasse...

Nicolet comprit qu'il était perdu; son accès de fureur le reprit; il essaya de se débattre et d'échapper aux agents, mais il fut solidement garrotté, et, à partir de ce moment, ce ne fut plus qu'une bête fauve dont les hurlements et les cris de rage achevaient de prouver la culpabilité et d'égayer la justice; la tête du saltimbanque était venue à l'échafaud.

Pendant qu'on se rendait maître de lui, le commissaire passait une inspection minutieuse des objets trouvés sur le cadavre, et principalement du portefeuille.

Ce que sir Williams avait prévu arriva. La prétendue lettre de Colar à mademoiselle Emilie Foulhou, modeste à Londres, fut décaissée et lue.

Par une singulière coïncidence, le commissaire devant lequel Nicolet avait comparu, et qui s'était transporté à Bougival, était le même qui, quelques jours auparavant, avait arrêté Fernand Rocher chez la Baccarat, et dans l'esprit de qui un doute sur la culpabilité du jeune homme s'était toujours élevé.

En dépit des preuves qui paraissaient accabler Fernand, ce magistrat avait toujours eu la conviction qu'il n'était pas coupable.

On comprend donc quelle révolution la lecture de cette lettre opéra dans son esprit, et il crut tenir dans ses mains la preuve de l'innocence de Fernand.

Il ordonna le transport d'un cadavre à la Morgue; puis, tandis que Nicolet était ramené à Paris et reconduit en prison, il avisa le parquet de sa découverte et lui transmit la lettre.

Pendant qu'on faisait remonter en voiture le prétendu coupable du meurtre de Colar, la veuve Fipart fut prise d'un accès desensibilité.

— Pauvre vieux! murmura-t-elle, ça me fend tout de même le cœur de penser que c'est moi qui vais le faire racconner.

— Bah! maman, répondit Rocambol, vous trouverez mieux que votre vieux saltimbanque, car c'est pas pour vous fâcher, maman, mais vous aviez là un drôle de goât, tout de même.

Tandis que ces événements s'accomplissaient, Fernand Rocher était toujours en prison.

L'instruction de son affaire était terminée, l'acte d'accusation dressé, et il allait comparaître devant la cour d'assises, dont la première session s'ouvrait dans la quinzaine.

Le pauvre jeune homme, en proie à une prostration terrible, n'avait, plus, depuis quelques jours, conscience de ses actions et de son existence.

Il était frappé d'atonie.

Armand, Léon, Baccarat l'avaient visité deux fois et lui avaient promis de le sauver; mais huit jours s'étaient écoulés depuis leur dernière visite, et il ne les avait point revus.

Un moment il avait espéré; puis l'espoir s'était évanoui.

Un matin, il fut averti qu'il était renvoyé devant la cour d'assises et qu'il n'avait plus que huit jours à attendre.

A partir de ce moment, Fernand sentit sa raison s'égarer et la folie arriver à grands pas. Il fallait lui faire violence pour lui faire prendre quelques aliments. Il voulait se laisser mourir de faim. Depuis que l'instruction était terminée, il n'était plus au secret, du reste, et il avait été transféré à la prison. Là, il pouvait rencontrer d'autres prisonniers et causer avec eux; mais, sombre et farouche, il n'adressait la parole à personne et ne descendait jamais dans le préau.

Ses compagnons de captivité l'avaient surnommé l'aristo.

Un matin, cependant, Baccarat se présenta.

Il la regarda sans lui parler, d'un regard terne, sans rayons, et où se peignait l'hébété.

Baccarat lui prit la main et se mit à genoux devant lui.

— Pauvre monsieur Fernand, murmura-t-elle d'une voix émue, comme il est changé!

Et, en effet, le prisonnier était devenu pâle, hâve, amaigri; il n'était plus que l'ombre de lui-même.

Baccarat, elle aussi, était bien changée. Ce n'était plus cette jeune femme élégante et folle dont la vie était une longue fête pleine de bruits et d'éclats de rire, insouciance du lendemain et ne songeant qu'au plaisir.

C'était une femme courbée par la douleur et dont le front pâle attestait les sombres veilles du remords.

Elle était vêtue simplement, et l'on eût dit qu'elle voulait racheter par son humilité présente son orgueil d'autrefois.

— Ah! c'est vous? lui dit Fernand d'une voix sourde et comme si la vue de la pêche-reisse lui eût rappelé toutes ses tortures.

— Oui, répondit-elle bien bas, c'est moi... c'est moi qui viens, une fois encore, vous demander pardon et vous dire d'espérer... nous travaillons à vous sauver.

Fernand hocha la tête.

— C'est impossible, murmura-t-il. — Non, non, dit Baccarat avec véhémence, ce n'est pas impossible; il n'est jamais impossible de prouver l'innocence. Espérez, monsieur Fernand, espérez plus que jamais aujourd'hui.

Et comme un triste sourire où se peignait son incrédule glissait sur ses lèvres, elle continua :

— M. le comte de Kergaz vous sauvera, et il peut ce qu'il veut; mais il faut du temps pour cela, monsieur Fernand.

— Du temps! fit-il avec un élan de désespoir, mais vous ne savez donc pas que je serai jugé dans huit jours, jugé et condamné?

— Huit jours! répéta la jeune femme avec stupeur, mais c'est impossible!

— Cela sera pourtant... — D'ici à huit jours, s'écria Baccarat, Bastien sera revenu de Bretagne; il aura contraint sir Williams à parler. Oh! nous vous sauverons la honte de la cour d'assises... je vous le jure!

Au moment où Baccarat disait ces paroles avec une indicible émotion, un guichetier et un gendarme parurent :

— Mon Dieu! murmura Fernand épouvanté, est-ce donc déjà l'heure?

Mais le guichetier répondit :

— Le juge d'instruction veut vous voir! Baccarat eut un frisson d'espoir :

— Peut-être, pensa-t-elle, a-t-on découvert le vrai coupable...

Et elle quitta Fernand en lui promettant de revenir le lendemain.

Fernand suivit le gendarme et fut conduit devant le magistrat qui avait instruit son affaire :

— Monsieur, lui dit ce dernier, connaissez-vous le commissionnaire qui vous a apporté une lettre au ministère, la veille de votre arrestation?

— Non, répondit Fernand, je ne l'avais jamais vu.

— C'est assez bizarre. Il vous connaissait, lui.

Et le juge d'instruction lut à Fernand la lettre écrite par sir Williams et signée Colar.

Or, poursuivait le magistrat, cette lettre prouverait infailliblement votre innocence, sans une légère contradiction qui existe entre les faits qu'elle énonce et une des réponses de votre interrogatoire : selon elle, les clés de la caisse adhéraient à la serrure et la caisse était ouverte... D'après votre interrogatoire, au contraire, vous n'auriez pas même ouvert la caisse.

— C'est vrai, murmura Fernand. Mais, monsieur, la foudroyante nouvelle que renfermait pour moi cette lettre que le commis-

sionnaire m'apportait à fort bien pu me faire perdre la tête... Peut-être M. de Beau-préau avait-il laissé la caisse ouverte... Tout ce que je sais, c'est que je suis innocent.

L'accusé de Fernand était si vrai, si convaincu, qu'à tout prendre on pouvait supposer que sa mémoire lui faisait défaut.

— Monsieur, lui dit le juge d'instruction, malgré ces contradictions, la lettre que je tiens dans les mains ne me laisse aucun doute sur votre innocence; je vais vous faire mettre en liberté...

Fernand eut un cri de joie et se laissa tomber défaillant sur un siège...

Il était libre, on le déclarait innocent!

Une heure plus tard, Fernand Rocher se présentait à l'hôtel de Kergaz.

Armand, Baccarat et Léon Rolland s'y trouvaient réunis, et leur étonnement fut au comble à la vue du jeune homme.

Comment était-il libre? par quels moyens avait-il prouvé son innocence?

C'était à n'y rien comprendre.

Mais lorsque Fernand eut résumé la substance de la prétendue lettre écrite par Colar; quand M. de Kergaz sut que le cadavre de ce dernier avait été retrouvé dans la cave du cabaret, et que le saltimbanque Nicolet était accusé de cet assassinat, alors un grand jour se fit dans son esprit :

— Encore Andrea! murmura-t-il. Et les cheveux du comte se hérissèrent à la pensée que, peut-être, à cette heure, puis que Fernand était libre, le baronnet sir Williams était l'époux d'Hermine.

— Et Bastien qui ne m'écrit pas! murmura-t-il. Voici trois jours que j'attends de ses nouvelles... et rien!

Le comte était dans une agitation extrême, agitation à laquelle Baccarat et Fernand ne comprenaient rien.

(A suivre)

Mme Ekaterinodar

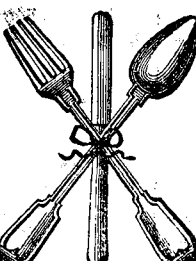
DE VIATKA

Sujet russe extra-lucide

Somnambule, cartom, mains, fleurs, rêves, tout par dates, donne hauts conseils par l'astrologie, secret du Grand-Albert, destinée, consult., 3 fr., de 10 h. matin à 9 h. soir, même par correspondance, 5 francs, mandat ou timbres, 10, rue Constantine, Lyon-Terraux. — EN DÉCEMBRE Leçons des 33 méthodes étrangères, inconnues en France.

ON DEMANDE

pour la vente d'un apéritif bien connu, un agent ayant clientèle et fournissant des références sérieuses. Ecrire agence Fournier, n° 2224.



AVIS AUX PARENTS

Fabrique d'Orfèvrerie de Table

Maison V. THIEBAUT

Magasin : 8, place BELLECOUR, 8
Spécialité de couverts et orfèvrerie argentés pour Hôtels, Pensions et Maisons bourgeoises.
La seule maison pouvant donner des Couverts argentés pour pensionnaires à 2 fr. 25 et au-dessus.

CROISSANCE DES ENFANTS, GROSSESSE, ANÉMIE, PHthisie

MALADIES DES OS, SURMENAGE, et en général tous états qui demandent un reconstituant.

SOLUTION JACQUEMAIRE

au Bi-Phosphate de Chaux gazeux

Préparation perfectionnée — La plus assimilable — La seule inaltérable
Dose : 1 verre à 2 verres, 3 fois par jour.
Exiger le Bouteillon mécanique en porcelaine et le timbre de garantie.
DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES — BROCHURE GRATUITE SUR DEMANDE
Pharmacie JACQUEMAIRE, 4, rue de la République, LYON.

DIX ANS DE SUCCÈS

Mme CLAUDIA

sommnambule

Renseignements sur toutes les phases de la vie. Son savoir défile toute concurrence loyale.
La consulter c'est le moyen de prévenir toutes déceptions.
Lyon, rue Centrale, 4, au 3^e
Prix modérés. Correspondance

MONSIEUR

déjà d'un âge, possédant certaine somme, désire se marier avec demoiselle ou veuve, n'importe la position. — S'adresser à M. PRINTEMPS, 22, rue Confort, au 5^e, dimanche 18.

TEINTURE & DÉGRAISSAGE

AUX COULEURS NATIONALES

Rue Paul-Bert, 40, près de l'Avenue de Saxe

Teinture noire et dégraissage tous les jours. — Les couleurs une fois par semaine.
Travail bien soigné, vite livré et à des prix bien modérés.
Remise pour Pensionnaires, Tailleurs et Couturiers.
La Maison fait prendre et rendre à domicile, envoie également détacher : meubles, tentures, etc.
NOTA. — Envoyer une carte postale qui sera remboursée.

ENTREPOT A LYON DES EAUX MINÉRALES

De France et de l'étranger

COMPAGNIE DE VICHY

16, rue de la République, et 39, quai Perrache

Pour Prendre

BEAUCOUP DE POISSONS

Demandez au

PETITS DOCKS DU COMMERCE

12, Rue Confort, 12, à Lyon

L'APPAT DE PÊCHE

PISCIPHILE MALGACHE

Du capitaine CHARPY

La boîte, 1 fr. 10 : rendue franco, 1 fr. 25.

CAFÉ-RESTAURANT DU PALMIER

6, Rue Childebert (Façade place de la République) Lyon

Bière Française 0.25 | Vin du Beaujolais | Déjeuners et Dîners à 2.50

Grand Boock | Toutes les consommations sont de MARQUE | Service à la Carte — Salons au premier — Eclairage électrique

Les Annonces sont reçues exclusivement à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

Entreprise de Travaux Publics et Privés

ODDOUX & C^{ie}

Entrepreneurs à Lyon, Concessionnaires de la

DÉMOLITION DU QUARTIER GROLEE

BOIS à BRULER

Vente de tous les matériaux concernant la construction.

A louer de suite grands et petits locaux propres au commerce et à l'industrie, divisés au gré du preneur.

A louer de suite appartements pour employés et ouvriers.

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL

S'adresser à nos Entrepôts, place de l'Abondance

(Près le cours Gambetta)

— LYON-GUILLOTIÈRE —

OUVERTURE DE LA LIGNE COMPLÈTE

Du Chemin de Fer à Crémallière

GLION AUX ROCHERS DE NAYE

LAC LÉMAN MONTREUX SUISSE

Altitude : 2,045 m. — Vue incomparable sur les Alpes et Lac Léman

Succès de la Saison